

JEUNES ISOLÉS ÉTRANGERS : DÉNI DES DROITS ET DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Officiellement, on ne dit plus MIE (mineurs isolés étrangers), on dit MNA (mineurs non accompagnés). Mais le déni des droits fondamentaux demeure.

Un collectif d'associations et syndicats¹ (dont la FERC CGT), Justice pour les JIE !, dénonce la violation des droits des Jeunes Isolés Étrangers, exclus de la protection qui leur est due suite à un « tri » où départements, police, parquets, tribunaux s'acharnent à nier la minorité, à coups d'entretiens suspicieux ou de tests osseux sans fiabilité. Quand, malgré tout, la minorité est établie, trop souvent ces enfants n'échappent pas à la maltraitance : « parcage des mineurs isolés dans des hôtels ou hébergements inadaptés... non scolarisation... », dénonce le collectif qui engage dès septembre une campagne d'alerte et de mobilisation pour faire respecter les droits des JIE.

Evidemment, ces maltraitements sont en rapport avec les politiques d'austérité. Le 4 juillet, à l'occasion des assises de la protection de l'enfance, une très large intersyndicale manifestait pour bloquer la casse du travail social et de la protection de l'enfance, rejoignant une marche venue d'Angers pour une convergence des travailleurs sociaux et des publics accompagnés : « *Les conditions de travail et la qualité des services rendus aux publics se dégradent jours*

après jours. De nombreux enfants en situation de danger avéré ne peuvent plus être protégés. Sur le terrain, les équipes sont à bout ! »

Au-delà des conséquences de l'austérité, c'est une volonté institutionnelle des autorités pour « dissuader » par tous les moyens les migrants et leurs soutiens. La condamnation de Cédric Herrou le 8 août à 4 mois de prison avec sursis par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence pour « aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier », illustre cette stratégie d'intimidation des militants de la solidarité qui suppléent aux carences de l'Etat. « *A aucun moment il ne s'agissait de « cacher » ou de « dissimuler » ces personnes, mais bien au contraire de les montrer pour tirer la sonnette d'alarme* », précise Cédric. « *J'ai actuellement chez moi de nombreux mineurs isolés qui attendent en vain d'être pris en charge par l'État français, et des demandeurs d'asile coincés sur mon terrain, qu'on empêche systématiquement d'accéder à leurs droits* ». Comme de multiples associations, la CGT 06 a exprimé sa colère contre ce verdict et réaffirmé son soutien à Cédric Herrou et à tous les « délinquants de la solidarité ».

Le congrès national de la CGT-Educ'action a adopté, le 2 juin, une motion de « *soutien aux habitant.es de la Roya qui soutiennent les réfugié.es* » et décide « *d'accorder une aide financière, sous forme de dons individuels ou collectifs, à l'association « Roya citoyenne » pour lui permettre de continuer à œuvrer pour plus de justice et de solidarité dans un département où certains hommes politiques en manquent cruellement !* ».

Le 11 septembre, la Cour d'appel rend son verdict sur Pierre-Alain Mannoni, enseignant - chercheur à Nice, qui avait été relaxé par le tribunal correctionnel en janvier. Une même justice de classe s'acharne contre les citoyens solidaires et les militants syndicaux.

¹ **FASTI, FERC CGT, FSU, SUD-Santé sociaux, RESF, MRAP, FCPE, GISTI, DEI-France, LDH, CIMADE, collectifs divers...**

Justice pour les « Chibanis » de la SNCF : les discriminations doivent cesser !

En 2015 la SNCF avait été condamnée par les Prud'hommes à plus de 170 millions de dommages et intérêts pour discrimination dans la carrière et la retraite de 848 salariés de nationalité ou d'origine marocaine. Plutôt que de reconnaître et de remédier à ses pratiques, elle a fait appel et un jugement doit intervenir le 30 janvier 2018.

Nous appelons à soutenir ces camarades et à diffuser et signer la pétition :

<https://www.change.org/p/wafaa-moutaouakil-soutien-aux-chibanis-discriminés-par-la-sncf>.

Cédric Herrou explique la situation dans la Roya lors d'une réunion de solidarité avec les migrants à Vitry (94), où les travailleurs sans-papiers du MIN de Rungis étaient également présents.

